



Volumul VII, Numărul 13 / 2005

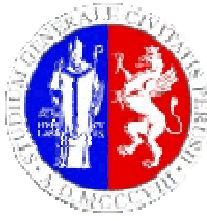
ISSN 1454-9980

XI° Conférence Internationale du réseau PGV

(pag. 39-46)

Volume VII, Issue 2 (13) / 2005

Cross-cultural
Management
Journal



Università degli Studi di Perugia
Facoltà di Economia



U N I V E R S I T E
P I E R R E
M E N D E S
F R A N C E
Grenoble 2 Sciences Sociales

XI° Conférence Internationale du réseau PGV

Perugia-Terni, Italie, 22-24 septembre 2005

**LA CREATION D'ENTREPRISES INNOVANTES ET LES EXPERIENCES DE
SPIN-OFF UNIVERSITAIRES DANS L'EUROPE ELARGIE**

Synthèse des Travaux en commission

Textes réunis sous la direction de Claude Martin

COMMISSION 1.**L'ÉMERGENCE DU PROJET ENTREPRENEURIAL DANS L'UNION EUROPÉENNE.
DYNAMIQUE ENTREPRENEURIALE. INNOVATION ET COMMERCIALISATION**

Président Ewa Martin
Modérateur Magdalena Privarova

Lors des travaux de la première commission, 18 communications ont été présentées dont 3 en séance plénière.

À partir des études de cas et de micro-recherches empiriques, les auteurs, originaires de huit pays, Albanie, France, Italie, Slovaquie, République Tchèque, Pologne, Roumanie, Portugal, ont tenté de répondre à la question suivante : dans quelles conditions peut naître un projet entrepreneurial innovant capable de mobiliser le potentiel de créativité activée pendant les études universitaires.

L'ensemble de ces contributions abordait deux sujets principaux

- Rôle de la formation universitaire dans l'émergence de l'esprit de création et d'innovation,
- Évaluation des conditions économiques et managériales de la créativité et de l'innovation entrepreneuriale.

Par rapport, au premier sujet, les auteurs ont posé de nombreuses questions pratiques quant à la capacité de l'université à préparer les futurs managers, à développer leur potentiel d'innovation et à devenir un créateur d'entreprise en tenant compte de la composante « risque » dans leur démarche. Ils se sont demandé également si, dans son fonctionnement actuel, l'université était préparée à éveiller l'esprit de créativité ou encore, si c'était son rôle ?

D'autre part, d'autres auteurs ont tenté de démontrer que le lieu d'initiation à la créativité ne se trouve peut-être pas dans les facultés de gestion où l'enseignement se fait selon les modèles classiques, mais peut-être ailleurs (facultés de langues, projets associatifs, etc.).

Par rapport au deuxième sujet, de nombreux auteurs ont présenté des analyses des conditions institutionnelles, juridiques et économiques qui favorisent l'émergence d'entreprises innovantes et influent sur les résultats de leur activité. Ils ont montré comment l'activité des entreprises innovantes conduit à la transformation de la condition salariale (transformation des normes de travail avec apparition de nombreuses normes implicites, réduction de niveaux hiérarchiques...) et repose la question de la propriété intellectuelle (de nombreuses innovations sont faites dans des conditions de coopération de recherche entre universités et entreprises, avec l'aide des collectivités territoriales et publiques).

COMMISSION 2.**LE DEVELOPPEMENT DU PROJET ENTREPRENEURIAL. TERRITOIRE, ACCOMPAGNEMENT, TRANSFERT**

Président Jaroslav Kita
Modérateur Irina Manolescu

Lors du premier jour de la Conférence, la commission a entendu huit communications, dont une en séance plénière. Chaque communication a éclairé différents aspects du projet entrepreneurial.

Catherine Peyroux, Olivier Torres ont fait porter leur analyse sur le rôle des structures d'accompagnement dans l'émergence d'un milieu innovateur et internationalisant. Ils ont présenté deux structures mettant en évidence deux formes d'essaimage universitaire : Languedoc-Roussillon Incubation et la pépinière à l'international de la CCI de Montpellier. Ils ont montré que ces deux expériences sont à la fois complémentaires et différentes :

- complémentaires dans leur positionnement - l'une en aval dans la phase de développement international, et l'autre en amont du développement, dans la phase d'innovation;
- différentes dans l'approche – une démarche top down pour LRI et une démarche bottom up pour la pépinière à l'international.

Geneviève Duché introduit dans sa communication la problématique de la territorialisation des entreprises innovantes - le territoire permettant l'émergence d'un certain type d'entreprise et leur réussite et les entreprises apportant de nouvelles ressources au territoire. Elle a présenté le contexte de la création d'entreprise et le rôle du territoire dans le développement, la production de l'innovation et la relation entre entreprise et territoire.

Alain Spalanzani, Claude Benoit, Blandine Ageron ont donné quatre points de vue sur la problématique de l'essaimage des laboratoires et de la création d'entreprises. Ils ont développé les points suivants :

- premièrement, l'importance de la législation sur la possibilité d'un essaimage ainsi que la participation de tout membre d'un laboratoire et de tout personnel de l'université à l'activité d'une entreprise ;
- deuxièmement, les possibilités pour des laboratoires de créer des entreprises ;
- troisièmement, le passage de la théorie à l'application ;
- quatrièmement, la signification particulière des compétences en matière commerciale, de conduite de l'entreprise et d'ingénierie financière que les incubateurs viennent apporter aux projets.

Alexej Sato a présenté le capital-risque comme une nouvelle forme de financement des activités des entrepreneurs, très rarement utilisée.

Josef Tauser a souligné les aspects spécifiques du financement des PME en République Tchèque.

Jaroslav Kita, Ferdinand Dano et Pavol Kita ont identifié la situation actuelle concernant les nouveaux modèles d'organisation des systèmes d'innovation qui ont su tenir compte de la dimension régionale. Dans ce contexte, la problématique a été divisée en deux questions :

- les aspects positifs et négatifs des parcs scientifiques et des entreprises innovantes;
- les stimuli du développement des entreprises innovantes.

Ils ont constaté que les parcs ont aidé certains investisseurs et PME, quoique la situation du développement des parcs et des entreprises innovantes en Slovaquie ne soit pas aussi favorable que dans les Etats voisins.

Maria Uramova, Jana Marasova ont présenté la recherche d'une interaction efficace entre l'université et l'entreprise. Elles ont souligné le fait que la création et la survie des structures entrepreneuriales dans les établissements universitaires dépendent de plusieurs facteurs, c'est-à-dire, surtout des conditions législatives et financières. Elles ont présenté quelques expériences du Centre de recherche créé à l'Université Matej Bel de Banska-Bystrica.

Magdalena Grebosz, Marianna Kazimierska abordaient la création d'incubateurs et de centres d'innovation et de transfert de technologies.

Les débats à l'issue de ces présentations ont mis en valeur bon nombre d'idées concernant l'aspect humain des entreprises innovantes : la relation universités-entreprises, la validation de la recherche, la créativité et le pouvoir de saisir des opportunités, l'entreprise innovante comme moyen de développement dans l'Europe élargie. En conclusion, le projet entrepreneurial stimule les interactions entre universités et milieu des affaires et favorise un environnement favorable à l'innovation par la recherche et de la connaissance scientifique sur les produits, procédés et services.

Lors de la deuxième journée, 8 autres communications ont été présentées, dont deux soutenues en séance plénière.

L'intervention de **Davide Gallotti** s'est concentrée sur le nouveau type de société transnationale avec une analyse du phénomène de coïncidence structurelle entre les deux dimensions économique et juridique de l'entreprise communautaire. Son attention a porté sur les phénomènes de fusion, concentration et transformation des sociétés préexistantes et différentes.

Il a présenté les particularités en matière juridique et les dispositions de renvoi à la norme concernant les sociétés par actions de chaque état membre de l'Union ; on explique l'implication des travailleurs à l'intérieur de la SE et la nécessité de transparence et d'information.

Irina Manolescu a analysé les barrières dans la réalisation des partenariats universités – organisations privées. Après une brève présentation de la structure d'article, l'auteur est passé directement à la méthodologie de la recherche et aux résultats concrets obtenus. Elle a insisté sur les fondements organisationnels du déroulement des partenariats et sur les éléments qui permettent de différencier les organisations partenaires. Son intervention a mis en évidence les principaux obstacles dans la

réalisation et le fonctionnement de partenariats avec l'université, l'impact sur les projets et a tenté d'identifier des solutions pour dépasser ces barrières.

Kornelia Karcz, Danuta Babinska, Olgierd Witezak ont caractérisé les possibilités de création d'entreprises spin-off et l'influence de l'environnement sur les processus de résolution des problèmes dans le cadre de ces entreprises. En ce sens les décisions pratiques peuvent être standardisées ou doivent respecter les spécificités du pays d'origine. Leur recherche a mis en évidence les caractéristiques - clés pour la diffusion de l'innovation et les méthodes de transfert de bonnes pratiques au niveau international.

Maurizio Grassi, Simone Poledrini abordaient le sujet du transfert technologique comme un transfert de connaissance, de différent points de vue – économique, sociologique, anthropologique et managérial. Leur intervention a répondu à plusieurs questions concernant la production de nouveaux savoirs issus de la recherche. L'approche de la connaissance comme facteur principal de l'innovation est basée sur trois concepts clés : contexte, mémoire et information.

Giovanni Zizzerini a présenté les rapports entre l'université et l'industrie par l'intermédiaire d'un incubateur d'entreprise. Il a souligné le fait que les expériences internationales d'incubateurs d'entreprise peuvent représenter un avantage important dans le contexte italien.. Il décrit les activités principales et le modèle d'affaires du Centre d'Innovation de Sussex, l'incubateur d'entreprise de l'université du Sussex et montre les résultats d'une analyse détaillée des caractéristiques de ce centre, de ses voies d'accès et des services a la disposition des entreprises partenaires. Finalement, il a justifié les possibilités d'exportation des bonnes pratiques vers le milieu d'affaires italien.

La communication présentée par **Tim Sievers, Wolfgang Maennig et Georgi Chobonov**, abordait le sujet de l'importation de technologie pour le développement des clusters nationaux d'exportation en l'Europe de l'Est.

On a décrit l'évolution de l'exportation du vin bulgare comparativement aux pays voisins. Les auteurs ont souligné que l'importation de technologie par investissement direct n'est pas le seul moyen de succès, mais qu'elle est complémentaires par rapport à l'environnement institutionnel et décisionnel, lesquels doivent tenir compte, à l'avenir, des problèmes de coordination.

La communication de **Aleksandra Jewtuchowicz** nous a expliqué le rôle des institutions dans la création du milieu entrepreneurial et dans le transfert des technologies et d'innovation. Elle a souligné que ces institutions ont un rôle primordial dans tout processus de développement d'entreprises innovantes. Ce sont seulement eux qui peuvent créer le milieu systémique convenable aux initiatives privées et communales.

Enfin, **Stanka Tonkova** a décrit la pratique de création et de développement des formes régionales de clusters en Bulgarie. Elle a structuré sa présentation en trois parties: le passeport économique de la commune de Sévliévo, le cluster industriel et le développement endogène de l'économie de la

commune, la dépendance de l'économie de la commune à l'égard d'un cluster industriel et les tendances futures.

Le travail de la commission 2 a été riche et fructueux. Nous avons eu la possibilité d'échanger des idées sur les résultats de la recherche (faite en groupes ou individuellement) française, tchèque, slovaque, polonaise, roumaine, italienne et allemande.

Le développement du projet entrepreneurial joue un rôle important dans le développement d'une économie de la connaissance qui repose sur la production de nouveaux savoirs issus de la recherche sur la transmission et sur leur diffusion par l'éducation et la formation, ainsi que sur leur exploitation pour le bien-être général.

Les interventions ont défini les conditions qui contribuent au développement du projet entrepreneurial pour mobiliser l'effort des territoires, les ressources disponibles et favoriser la technologie, l'innovation et la recherche au niveau local, conditions qui peuvent renforcer le développement économique des régions et leur assurer croissance, compétitivité et emploi.

COMMISSION 3.

EVALUATION DU PROJET ENTREPRENAURIAL.

INFLUENCE DE LA CULTURE NATIONALE ET LE ROLE DE LA COMMUNICATION

Président Maria Stolarska

Modérateur Adia Chermeleu

Lors du premier jour de la Conférence, la section a entendu 8 communications, (7 en langue française, une en anglais), dont une prononcée en séance plénière (J.P. Boissin, J.C. Castagnos et M. Le Berre). La deuxième journée, 7 autres communications ont été présentées (2 en anglais, 1 en italien et le reste en français). Deux communications dont les auteurs étaient absents ont été présentées par des personnes désignées. Chaque communication portait sur le projet entrepreneurial ou sur l'influence de la culture nationale et de l'économie du pays sur la création d'entreprises innovantes. Les sujets abordés visaient d'une part la coopération entre des professionnels et des entrepreneurs, les universités encourageant les spin-off d'autre part.

La plupart des intervenants ont décrit leurs propres recherches nationales (D. Zait, Z. Sulajova, L. Pieroni, C. Montesi, D. Porcheddu, les collègues roumains de Timisoara.), les recherches dans d'autres

pays (Z. Mikolajczyk en Grande-Bretagne et en Pologne) ou simplement la situation de création d'entreprises innovantes dans leur pays (J.P. Boissin, E. Grecu, M. Stolarska, P. Stefea).

Les auteurs ont exposé plusieurs problématiques :

- Les différentes façons de définir les notions d'essaimage et de spin off (on y rencontre des problèmes sémantiques et méthodologiques). On a constaté que, dans la littérature professionnelle, il y a beaucoup de définitions, mais qu'elles changent selon la profession, la spécialisation et l'activité de l'auteur. (La présentation de C. Martin a éclairé les « finalités et logiques de l'essaimage » vu comme un processus de création d'entreprise nouvelle).
- La difficulté d'encourager les entrepreneurs à innover et à créer des entreprises innovantes (communications de E. Grecu, A. Chermeleu, L. Vilau, A. Murinova Z. Sulajova). Les auteurs ont constaté que la méthode de spin off a réussi à trouver sa place dans les entreprises roumaines et slovaques, mais ils ont montré les obstacles et les risques du processus de spin-off.
- Les problèmes de financement car il y a peu de dispositifs de financement public pour la création d'entreprise innovante sauf en France où la loi du 12 juillet 1999 sur l'innovation et la recherche crée un cadre juridique pour les incubateurs (J.P. Boissin, J.C. Castagnos, M. Le Berre).
- Les types de spin-off : incubateurs d'affaire, parcs technologiques, centres de transfert, centres de consultations et leurs contacts avec le monde académique (A. Zait, E. Grecu, D. Zait, A. Chermeleu)
- Les processus de valorisation des résultats de la recherche et du développement du transfert technologique.

A. Zait a visiblement souligné la nécessité de valoriser la recherche universitaire, la nécessité de changer la philosophie et l'action concernant la recherche universitaire, la nécessité d'une participation plus active de l'université avec l'industrie, dans la vie économique et sociale de la région, l'identification et la valorisation des modèles de transfert technologique compatibles avec les valeurs nationales. M. Stolarska a montré comme exemple de cette valorisation, la coopération et la collaboration de l'Université Technique de Lodz avec des entreprises localisées dans la Zone Economique Spéciale et la participation au Centre de Transfert technologique.

L'influence des hiérarchies locales et des législations qui pourraient être de vrais stimuli pour créer l'atmosphère d'un projet entrepreneurial, (cas, avant tout, des pays développés, France et un peu moins, Italie).

L'influence du capital humain pour la création des entreprises innovantes, dans les régions développées (J.P. Boissin – en France, L. Pieroni, C. Montesi – en Italie), mais aussi dans les régions qui rencontrent des problèmes économiques (Z. Sulajova- en Slovaquie, D. Porcheddu en Sardaigne et en Italie, M. Stolarska, Z. Kedzior en Pologne, P. Stefea, V. Munteanu en Roumanie).

Les résultats des recherches empiriques et les observations personnelles des participants de la commission 3, pendant les discussions, ont permis de formuler le « modèle – type » du créateur d'entreprise innovante :

- un homme,
- un jeune de 30-35 ans,
- dans une période difficile de sa carrière professionnelle,
- un ingénieur ou un technicien que plutôt gestionnaire,
- assez souvent provenant du monde universitaire.

Les participants envisagent la réalisation des recherches comparatives pour savoir si la spin-off peut être une chance pour des régions marginalisées. Le rôle de la communication, dans le projet de création des entreprises innovantes, ne semble pas avoir présenté beaucoup d'intérêt.

Dans notre commission, il a été décidé de répondre aux questions après chaque intervention et l'on a organisé une discussion en fin de séance.

Le dialogue s'est avéré dynamique et utile. Les discussions animées ont révélé l'intérêt des participants pour le thème et le haut niveau scientifique des intervenants.